



Atouts Pass Monde

Atouts Pass Monde est un dispositif de **soutien à la mobilité internationale** au profit des apprenants (lycées, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle) dans le cadre de leur cursus de formation et plus généralement au profit des jeunes normands dans le cadre de projets de volontariat.

Il répond aux enjeux suivants :

- Développer l'esprit d'initiative des jeunes,
- Faciliter la mobilité des apprenants dans leur parcours de formation,
- Participer à l'orientation et l'insertion professionnelle grâce à des expériences à l'étranger,
- Améliorer la connaissance d'une langue étrangère par un séjour à l'international.

Cette aide individuelle, allouée par la Région Normandie, est un appui financier aux projets de mobilité à l'étranger et vient en complément d'autres aides et /ou de l'apport individuel du bénéficiaire.

Description

Tu as un projet de stage ou de séjour d'études à l'international ou de contrat de volontariat (Service Volontaire Européen, Corps Européen de Solidarité ou Volontariat de Solidarité Internationale) ?

Tu peux bénéficier d'une bourse au titre de Pass Monde études secondaires, Pass Monde études supérieures ou Pass Monde Volontariat :

L'aide est calculée sur la base :

- d'un forfait mobilité de 200 € pour les mobilités en Europe ou de 400 € pour toutes les autres destinations*
- d'une aide de 40 € par semaine de mobilité.
- + Un bonus de 100€ de mobilité douce si tu utilises le bus ou le train pour te rendre sur ton lieu de mobilité.

* à l'exclusion de la principauté de Monaco et des territoires qui forment la France d'Outre-Mer (FOM) qui ne sont pas éligibles au Pass Monde

Quel Pass Monde pour mon projet ?

Pass Monde Etudes supérieures

Peuvent bénéficier du Pass Monde Etudes Supérieures : les étudiants, alternants (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), stagiaires de la formation professionnelle domiciliés fiscalement en Normandie et suivant un cursus de niveau 5 (Bac + 1) à niveau 7 (Bac + 5).

Pourront être bénéficiaires du dispositif les étudiants en médecine jusqu'à la 6ème année de médecine générale précédant une spécialisation.

Le bénéficiaire devra être inscrit en France, dans un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat, dans un CFA, dans un institut de formation sanitaire et sociale ou dans un organisme de formation financé par la Région au titre de la Formation Tout au Long de la Vie, et ce pendant toute la durée de sa mobilité.

Pour bénéficier d'une aide à la mobilité internationale, le bénéficiaire doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Préparer un diplôme d'Etat ou reconnu d'Etat ou un diplôme inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP),
- Être âgé de 30 ans au plus au moment du dépôt de la demande,

- Effectuer un stage ou un séjour d'étude dont les conditions sont précisées dans le règlement Pass Monde,
- Être domicilié fiscalement en Normandie,
- Avoir un quotient familial ne dépassant pas 30 000€,
- Avoir un projet de mobilité d'une durée minimale de 4 semaines (2 semaines pour les étudiants en BTS, dernière année de sage-femme, classe préparatoire et classe passerelle).

Attention : votre dossier doit être déposé impérativement avant votre départ en mobilité avec l'ensemble des pièces justificatives sollicitées

Tu es stagiaire de la formation, inscrit dans une formation financée par la Région ou tu es en situation de handicap ?

Tu peux bénéficier de la bourse Pass Monde Etudes Secondaires sans conditions d'âge.

Conditions liées à la durée de la mobilité :

- La Région intervient à hauteur de 26 semaines maximum.
- Le bénéficiaire pourra solliciter l'aide une seconde fois pour une autre mobilité individuelle sous réserve qu'il reste au moins 4 semaines à mobiliser sur le crédit initial de 26 semaines (2 semaines pour les étudiants en BTS, dernière année de sage-femme, classe préparatoire et classe passerelle).

[J'en profite](#)

Pass Monde Etudes secondaires

Peuvent bénéficier du Pass Monde Etudes Secondaires : les lycéens, alternants (en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), stagiaires de la formation professionnelle, inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Normandie et suivant un cursus de niveau 3 (CAP, BEP) à 4 (Baccalauréat).

Le bénéficiaire doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Préparer soit un diplôme d'Etat ou reconnu d'Etat ou un diplôme inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP),
- Être âgé de 30 ans au plus au moment du dépôt de la demande,

- Effectuer un stage ou un séjour d'étude dont les conditions sont précisées dans le règlement Pass Monde,
- Avoir un quotient familial ne dépassant pas 30 000€,
- Avoir un projet de mobilité d'une durée minimale de 2 semaines
- Etre inscrit au sein de son établissement pendant toute la durée de sa mobilité

Attention : votre dossier doit être déposé impérativement avant votre départ en mobilité avec l'ensemble des pièces justificatives sollicitées

Tu es stagiaire de la formation, inscrit dans une formation financée par la Région ou tu es en situation de handicap ? Tu peux bénéficier de la bourse Pass Monde Etudes Secondaires sans conditions d'âge.

Conditions liées à la durée de la mobilité :

- La Région intervient à hauteur maximale de 12 semaines.
- L'aide est attribuée une fois sur le parcours de formation secondaire.

[J'en profite](#)

Pass Monde Volontariat

Peuvent bénéficier de Pass Monde Volontariat, les jeunes normands engagés dans une des mobilités internationales suivantes :

- Un Service Volontaire Européen (SVE) / Corps Européen de Solidarité (CES)
- Un Service Civique International (SCI)
- Un Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Le demandeur doit être âgé de 30 ans au plus au moment du dépôt du dossier selon les conditions d'éligibilité spécifiques des différents volontariats.

Le bénéficiaire doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Être domicilié fiscalement en Normandie
- Avoir un quotient familial ne dépassant pas 30 000€
- Avoir un projet de mobilité d'une durée minimale de 2 semaines.

Attention : votre dossier doit être déposé impérativement avant votre départ en mobilité avec l'ensemble des pièces justificatives sollicitées

Conditions liées à la durée de la mobilité :

La Région intervient à hauteur de 26 semaines maximum. Le bénéficiaire pourra solliciter l'aide une seconde fois pour un autre volontariat sous réserve qu'il reste au moins 2 semaines à mobiliser sur le crédit initial de 26 semaines.

[J'en profite](#)

Besoin d'aide ?

Assistance Atouts Normandie

02 31 06 95 87 du lundi au vendredi de 9h30 à 18h hors jours férié

anpm@normandie.fr

Mais également :

-consultez la FAQ sur Atouts.normandie.fr

-rendez-vous dans un [relais d'information de proximité](#). Présents sur tout le territoire (Point d'information jeunesse, MJC, Missions Locales, ...), ces structures accompagnent les jeunes et répondent à leurs questions.

[Consultez toutes les questions](#)

Nos partenaires vous accompagnent

- [L'Office Franco Allemand pour la Jeunesse](#)
- [Erasmus +](#)
- [France Diplomatie](#)
- [Corps européen de solidarité](#)
- [Partir à l'étranger avec le CRIJ Normandie](#)
- [L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse](#)
- [Pôle emploi](#)

- [France Volontaires](#)

Témoignages

« Professionnellement ce stage m'a permis de découvrir un nouveau secteur , la vente, et d'avoir ma toute première expérience à l'étranger. Personnellement j'ai fait de belles connaissances et découvert un magnifique pays. »

Paul (23 ans)

« Nous avons acquis des compétences telles que l'autonomie, la communication dans une autre langue, et des compétences en lien avec le commerce. C'était une expérience unique qui ne se représentera peut-être pas. »

Eden et Fanny (20 ans)

« C'était une très belle expérience ! Si je le pouvais, je le referais avec plaisir car j'ai aimé être face à l'inconnu et découvrir une culture différente de la mienne. »

Louise (21 ans)

« Depuis ce voyage, j'ai pu constater que j'étais plus autonome et j'ai pris confiance en moi. »

Céline (21 ans)

Comment utiliser Atouts Pass Monde

1. Aller sur site atouts.normandie.fr
2. Créer son compte ou se connecter si le compte est déjà créé
3. Demander l'aide "Atouts Pass Monde" en déposant son dossier complet.

La bourse est versée en une seule fois aux bénéficiaires après vérification de la complétude du dossier et la décision d'attribution de l'aide par la Commission Permanente.

Attention : votre dossier doit être déposé impérativement avant votre départ en mobilité avec l'ensemble des pièces justificatives sollicitées

Vous rencontrez un problème ?

- Tel : 02 31 06 95 99
- Formulaire de contact : <https://atouts.normandie.fr/contact>

[Télécharger le règlement Atouts Pass Monde](#)

Devenir Partenaire Atouts Normandie

Rejoindre le réseau des partenaires Atouts Normandie, c'est contribuer à l'épanouissement des jeunes Normands en leur proposant des avantages et des services variés.

Partenaires éligibles : établissements du supérieur (Université, Ecoles, structures de formation) auxquels sont rattachés les apprenants qui vérifient l'éligibilité pédagogique des projets de mobilité individuelle et valident ceux-ci auprès des services de la Région et les partenaires relais d'information visibles sur le site Atouts Normandie.

Il existe plusieurs types de partenaire :

- Les partenaires "Établissements" : Il s'agit principalement des établissements scolaires et de formation qui informent et accompagnent à l'accès aux Atouts Pass Monde.
- Les partenaires "Relais" : Ils assurent la promotion du dispositif Atouts Normandie auprès des jeunes. Ils jouent un rôle essentiel dans l'information et l'accompagnement des bénéficiaires.

Evaluation du dispositif

- [Evaluation Pass Monde - synthèse](#)